



Octobre 2023

Infoparents de l'école Saint-Nom-de-Jésus

Dates importantes

- 3 octobre Après-midi familles pour le volet alternatif
- 5 octobre Journée pédagogique
- 9 octobre Congé (action de grâce)
- 11 octobre Portes ouvertes pour le volet alternatif
- 12 octobre Rencontre d'informations pour le volet alternatif
- 13 octobre Remise de la première communication
- 17 octobre Rencontre du Conseil d'établissement
- 19 octobre Rencontre du Conseil d'engagement
- 31 octobre Halloween
- 1^{er} novembre Journée pédagogique
- 9 novembre Agora des parents

Mot de la direction

Dans le cadre de notre projet d'embellissement de la cour d'école, de nombreux arbres et arbustes ont été plantés par les élèves ainsi que par l'organisme SOVERDI. Je tiens à remercier tous les parents qui ont travaillé sur le projet d'embellissement et qui continuent de s'impliquer.

Objets perdus

Le nombre d'objets perdus à l'école est très grand. L'école suggère fortement d'identifier les vêtements, boîtes à lunch et effets scolaires des enfants afin de pouvoir remettre plus facilement les objets perdus à leur propriétaire.

Groupes Facebook

Voici les liens pour rejoindre les différents groupes :

ALTERNATIF:

<https://www.facebook.com/groups/290786388035337/>

RÉGULIER:

<https://www.facebook.com/groups/parents.stnomdejesus/>

**Il est essentiel de répondre aux questions de sécurité afin d'être admis dans le groupe.*

PM familles (POUR L'ALTERNATIF SEULEMENT)

Il manque toujours **4 ateliers et 8 à 14 parents** afin de pouvoir combler le PM familles du 3 octobre.

Voici le lien pour l'inscription des parents pour les PM:

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1IRAh-q9_Zi5B5E-IEC91QinSMxxjKTmc/edit?usp=sharing&oid=101127201555499914561&rtpof=true&sd=true

Lait -école

La distribution gratuite du lait à l'école débutera, pour les enfants qui en voudront, durant la semaine du 9 octobre, et ce jusqu'au 3 mai 2024.

Dîner à l'école, mesure alimentaire, service traiteur et collations

Si vous avez besoin d'un coup de main pour payer le coût des repas de votre enfant, il est toujours possible de le faire. N'hésitez pas à téléphoner à l'école et à demander à parler à la directrice, Véronique Barrette. L'école bénéficie d'une mesure budgétaire qui lui donne la possibilité de payer le coût des repas d'un certain nombre d'élèves.



Conseil d'établissement

Lors de l'assemblée générale de parents du 13 septembre, des élections ont permis de pourvoir les postes du conseil d'établissement laissés vacants. Les membres du nouveau CÉ 2023-2024 de l'école sont les suivants :

- Jonathan Alarie (parent)
- Joëlle Castonguay (parent)
- Bianka Simard-Latulipe (parent)
- Tomas Larivière (parent)
- Natalia Souleimanova (parent)
- Jacques Caron (parent)
- Jacynthe Bonetto (parent)
- Gaëlle Bridon (parent substitut)
- Julie Bouchard (parent substitut)
- Andréann Perreault (parent substitut)
- Maëlle Annic (enseignante)
- William Daigle-Babin (enseignant)
- Laurence Papineau (enseignante)
- Nancy Frenette (enseignante)
- Johanne Marier (secrétaire)
- Fatiha Haddar (technicienne du service de garde)



Il est possible pour les parents qui ne sont pas membres du conseil d'établissement d'assister aux séances du CÉ comme membres du public. Les dates des rencontres du conseil d'établissement seront toujours affichées dans les infoparents. Les rencontres débutent à 18h30. La première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 17 octobre 2023. Pour plus d'information, je vous invite à contacter le secrétariat de l'école.

Inscriptions au volet alternatif pour la prochaine année scolaire

Note: Les informations au sujet des portes ouvertes et de la soirée d'information se trouvent au bas de cet article.

Les inscriptions pour les nouveaux élèves au volet alternatif pour la prochaine année scolaire (2024-2025) auront lieu du 3 au 30 octobre 2023. Pour les parents dont les enfants fréquentent déjà le volet alternatif cette année, la réinscription de leur(s) enfant(s) pour la prochaine année scolaire ne se fera qu'au mois de janvier à partir de la plateforme Mozaïk. L'inscription de nouveaux élèves doit être faite entre le 3 et le 30 octobre 2023. Si vous êtes parent d'un enfant au volet alternatif et que vous avez un nouvel enfant qui fera son entrée au volet l'an prochain (en maternelle ou à un autre niveau), vous devez téléphoner à Johanne, secrétaire, pour prendre rendez-vous afin de procéder à l'inscription de votre enfant au mois d'octobre (après le 30 octobre, il sera trop tard).

Si vous êtes un parent du volet régulier et que vous souhaitez inscrire votre enfant au volet alternatif l'an prochain, vous devez remplir un formulaire de demande d'admission et le remettre au secrétariat de l'école avant le 30 octobre. Ce formulaire se trouve sur le site web de l'école (voir l'article sur l'inscription au volet alternatif sur la page d'accueil du site web de l'école).

Voici le processus de sélection des élèves du volet alternatif:

- Une place est réservée pour les enfants des membres fondateurs parents.
- Une place est réservée pour la fratrie dans le volet alternatif. S'il y a plus de fratries que de places disponibles, un tirage au sort est fait sans regard au territoire d'appartenance des enfants.
- S'il y a plus de demandes que de places disponibles dans un niveau une fois les places réservées des enfants des membres fondateurs parents et de la fratrie attribuées, un tirage au sort est organisé en respect de la répartition présentée ci-dessous pour chacun des niveaux :

Répartition : 60% des élèves pigés proviendront du territoire de l'école Saint-Nom-de-Jésus* 40% des élèves pigés proviendront du quartier Hochelaga-Maisonneuve

*Les élèves qui fréquentent déjà le volet régulier de l'école sont priorisés.

Fratrie à l'entrée : Lorsque deux enfants d'une même famille (ex. : jumeaux) font une demande d'admission dans un même niveau (ex. : maternelle) et qu'un enfant de cette famille n'est pas pigé, ce dernier obtient une place dans la mesure où aucun élève qui fréquente déjà une classe du volet ne perd sa place.

Une famille reconstituée dont la fratrie habite à la même adresse au moment de l'inscription est considérée comme une famille régulière.

Lorsque l'enfant d'une famille quitte Saint-Nom-de-Jésus pour le secondaire, sa famille peut se prévaloir d'un critère de fratrie pendant une période de cinq ans.

Une soirée d'information virtuelle aura lieu le 12 octobre à compter de 18h30. Les parents intéressés à participer à la soirée d'information doivent écrire à ecolestnom@gmail.com pour pouvoir s'inscrire. Un code d'accès pour la rencontre virtuelle sera acheminé quelques jours avant la soirée d'information par courriel aux personnes qui seront inscrites.

Des portes ouvertes auront lieu le 11 octobre entre 13h00 et 15h00. Il faut obligatoirement s'inscrire en téléphonant à l'école pour pouvoir participer aux portes ouvertes (514)-596-4929. Le nombre de places disponibles est limité. Celles-ci seront attribuées aux personnes qui auront réservé leur place en premier. Lors des portes ouvertes, les familles présentes pourront visiter l'école en compagnie d'un guide. Des parents bénévoles agiront comme guides et répondront aux questions des visiteurs en sous-groupes. Des élèves et des enseignants seront présents en classe pour expliquer le fonctionnement d'une classe alternative et pour répondre à des questions.

La pige pour déterminer les élèves qui fréquenteront le volet alternatif l'an prochain aura lieu au début du mois de novembre.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter le secrétariat de l'école au 514-596-4929.

Rappels

Je vous rappelle l'importance que votre enfant soit présent et à l'heure à l'école tous les jours.



Matin
<p>Pour les élèves du primaire, la cloche annonçant l'entrée dans l'école retentira à 8h15. Les cours débuteront à 8h20. Il est important de ne pas laisser votre enfant seul dans la cour d'école avant 8h10 parce qu'il n'y a pas de surveillance de prévue avant cette heure.</p> <p>Pour les élèves de maternelle, les enseignants feront entrer leurs élèves dans l'école à 9h12 à partir des portes qui se trouvent dans la cour d'école.</p>
Midi
<p>La cloche pour annoncer le dîner de tous les élèves de l'école se fera entendre à 11h24. C'est à ce moment que les parents devront être présents dans la cour d'école pour récupérer leur(s) enfant(s).</p> <p>La cloche pour le retour en classe des enfants retentira à 12h41. Veuillez prendre note que la cour d'école sera occupée par le service de garde sur l'heure du midi. Ainsi, les enfants qui dînent à la maison et leurs parents ne seront admis sur la cour qu'à partir de 12h36.</p>
Fin de journée
<p>Pour tous les élèves de l'école, la cloche qui annonce la fin de journée se fera entendre à 15h26. C'est à ce moment que tous les élèves qui ne vont pas au service de garde rejoindront leurs parents dans la cour. Comme pour l'heure du midi, le service de garde utilise la cour d'école pour tenir des activités après les heures de classe. Il est donc demandé aux parents de quitter la cour d'école avec leur(s) enfant(s) avant 15h45.</p>

Bon mois d'octobre!

Véronique Barrette

Directrice de l'école Saint-Nom-de-Jésus